

EXTRAIT DU REGISTRE DU C

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
15	15	15	15

Séance du 21 mars

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars

Convocation
17/03/2026
Date d'affichage 17/03/2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelyne TRESCARTES, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. COUPLET – C. TAHALY- C. GUILLAUME- A. VEDOVATI – M. REVEILLE – M. MOJAISKY – C. RATIVEAU – R. GUILLIN – C. BRONISEL – E. BARRE – M. FRERY – M. BOURDIGUEL – I. LEPRUN - A. BRONISEL
Secrétaire : A. BRONISEL

ELECTION DES ADOJNTS AU MAIRE

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire bulletin nul : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– Liste de Mme Evelyne TRESCARTES :12 voix (douze)

– Liste de Mme Irène LEPRUN : 2 voix (deux)

- La liste de Mme Evelyne TRESCARTES ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Mr Christophe COUPLET, Mme Charlotte TAHALY et Mr Christophe GUILLAUME.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Amaury BRONISEL



(Signature of Amaury Bronisel)

Le Maire
Evelyne TRESCARTES



(Signature of Evelyne Trescartes)